

Salle d'une capacité de 50 personnes, fournie avec tables et chaises, bénéficiant d'un coin cuisine avec frigo, sanitaires et vestiaires.

## Tarifs de location

Manifestations privées de personnes habitant la commune : 40 € la journée, 90 €, le week-end ou 2 jours en semaine.

Manifestations privées de personnes extérieures : 60€ la journée, 135€ le week-end ou 2 jours en semaine.

Autres réunions en demi-journée voir tarifs en pièce jointe

Associations et l'école commune - Uniquement l'électricité. (Pour les autres conditions voir le règlement en pièce jointe)

Les demandes de réservation peuvent être soumises à Manon Michel, conseillère municipale qui est en charge du planning 06 42 17 04 99

## Informations utiles

Les demandes de réservation ne sont effectives qu'après confirmation de la mairie avec signature du bail et dépôt du chèque du montant de la location.

Un chèque de caution de 300 € est demandé en garantie à la remise des clés.

## Tarifs de location

Le week-end ou 2 jours en semaine :

1 journée en semaine :

- |                          |             |            |
|--------------------------|-------------|------------|
| • personnes de Chassey : | <b>90€</b>  | <b>40€</b> |
| • autres personnes :     | <b>135€</b> | <b>60€</b> |

Autres réunions d'une ½ journée :

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| • suite à décès :                         | <b>gratuité</b>            |
| • suite à messe anniversaire ou mariage : | <b>30€</b>                 |
| • tarifs casse                            | <b>Voir liste ci-joint</b> |

**N.B. :**

Pour la période hivernale du **1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**, il faut ajouter un supplément de tarif comme suit :

- **20€** pour le week-end ou 2 jours en semaine
- **10€** pour une journée
- **5€** pour une ½ journée

*La réservation de la salle ne sera effective qu'après paiement d'un chèque **équivalent à la moitié de la location**. Lors de la remise des clefs, le paiement comptant de la location de la salle communale est exigé. En sus, un chèque de caution de **300€** sera demandé en garantie des risques de dégradation.*

Les chèques sont à établir à l'ordre du Trésor Public.

## Tarifs casse matérielle

Liste des prix de la vaisselle et matériel à remplacer à la salle en cas de casse par les locataires

Couteau :	1,50 €
Fourchette :	1,50 €
Cuillère à soupe :	1,50 €
Cuillère à café :	1,00 €
Verre ordinaire :	1,00 €
Verre à vin :	1,50 €
Verre à eau :	1,50 €
Flûte :	1,50 €
Tasse à café :	2,00 €
Assiette à dessert :	2,00 €
Grande assiette :	2,50 €
Cruche – broc à eau :	4,50 €
Couteau à viande :	11,50 €
Couteau à pain :	4,50 €
Tire-bouchons :	3,50 €
Corbeille à pain :	5,00 €
Plateau :	5,00 €
Saladier – plats :	4,50 €
Plat inox 60x27 :	14,00 €
Balai :	8,00 €
Brosse à récurer :	10,00 €
Balayette et brosse :	12,00 €
Seau :	4,00 €
Plat à gratin :	8,00 €